

Le questionnaire ménage de l'EDSCI-II a permis de recueillir des informations sur les ménages et les logements, et d'identifier les femmes et les hommes éligibles pour l'interview individuelle. Ce chapitre traite des principales caractéristiques des ménages, de la population qui les compose et des personnes enquêtées.

## 2.1 ENQUÊTE MÉNAGE

### 2.1.1 Structure par sexe et par âge de la population

Le tableau 2.1 présente la répartition par sexe et par âge de la population des ménages enquêtés. Dans les 2 122 ménages enquêtés avec succès, 12 912 personnes résidentes de fait<sup>1</sup> ont été dénombrées. Les femmes (52 %) sont plus nombreuses que les hommes (48 %) ce qui donne un rapport de masculinité de 93 hommes pour 100 femmes, alors que ce rapport était de 104 hommes pour 100 femmes au RGPH de 1988 et à celui de 1998. Il semblerait donc qu'au cours de l'EDSCI-II, il y ait eu un sous-enregistrement des hommes dans les ménages enquêtés. En outre, la répartition de la population selon le milieu de résidence montre que la population ivoirienne est essentiellement rurale : 64 % des personnes recensées vivent en milieu rural contre 36 % en milieu urbain.

Tableau 2.1 Population des ménages par âge et sexe

Répartition (en %) de la population (de fait) des ménages par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe, EDSCI-II Côte d'Ivoire 1998-99

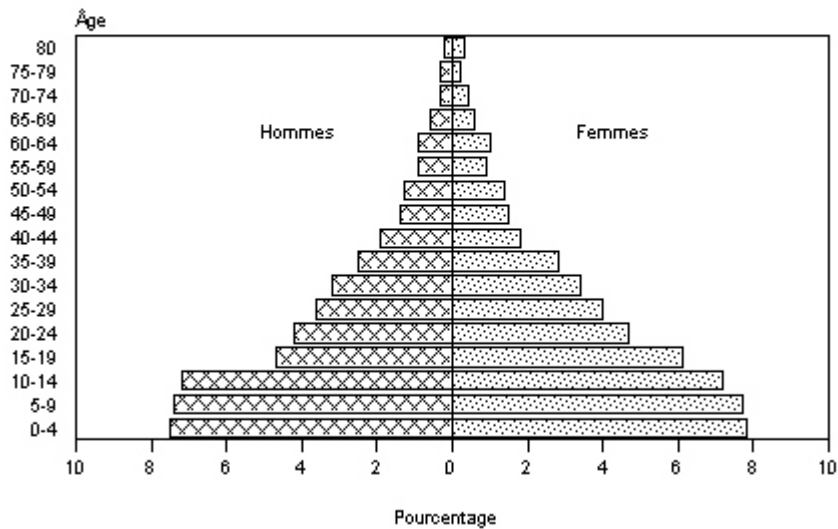
Groupe d'âges	Urbain			Rural			Total		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble <sup>1</sup>
0-4	13,8	13,1	13,4	16,5	16,3	16,4	15,5	15,1	15,3
5-9	11,8	13,8	12,9	17,2	15,6	16,4	15,2	15,0	15,1
10-14	12,6	14,5	13,6	16,3	13,4	14,9	15,0	13,8	14,4
15-19	11,3	14,3	12,9	8,9	10,1	9,5	9,8	11,7	10,8
20-24	11,1	12,1	11,6	7,5	7,2	7,4	8,8	9,1	8,9
25-29	9,4	9,0	9,1	6,5	6,9	6,7	7,5	7,7	7,6
30-34	7,9	6,3	7,1	5,9	6,6	6,3	6,6	6,5	6,5
35-39	5,7	5,4	5,5	4,9	5,5	5,2	5,2	5,5	5,3
40-44	4,9	3,7	4,3	3,5	3,3	3,4	4,0	3,4	3,7
45-49	4,1	2,1	3,0	2,4	3,4	2,9	3,0	2,9	2,9
50-54	2,6	2,0	2,3	2,7	3,2	3,0	2,7	2,7	2,7
55-59	1,7	1,1	1,4	1,8	2,1	2,0	1,8	1,7	1,8
60-64	1,1	1,0	1,0	2,3	2,5	2,4	1,9	1,9	1,9
65-69	1,0	0,8	0,9	1,4	1,5	1,4	1,3	1,2	1,2
70-74	0,5	0,3	0,4	0,8	1,0	0,9	0,7	0,7	0,7
75-79	0,2	0,2	0,2	0,9	0,4	0,6	0,7	0,3	0,5
80 ou plus	0,2	0,3	0,2	0,5	0,7	0,6	0,4	0,5	0,5
Non déterminé/NSP	0,0	0,1	0,1	0,0	0,2	0,1	0,0	0,2	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	2 233	2 474	4 707	3 999	4 204	8 205	6 232	6 678	12 912

<sup>1</sup> L'effectif total comprend 2 cas pour lesquels le sexe est "non déclaré."

<sup>1</sup> Il s'agit des personnes qui ont passé la nuit précédant l'enquête dans le ménage sélectionné, qu'elles soient membres du ménage ou non.

La pyramide des âges de la population présente une base large et un sommet rétréci, allure caractéristique des pays à forte fécondité et à forte mortalité (graphique 2.1). Par rapport aux données de l'enquête de 1994, on constate que la proportion de la population de 0-4 ans est passée de 17 % à 15 %. Cette diminution de la part relative des jeunes enfants dans la population résulte certainement, en partie, de la baisse de fécondité survenue au cours de ces dernières années (voir Chapitre 3 - Fécondité). Il faut également souligner la faible proportion d'hommes de 15-19 ans par rapport aux groupes d'âges plus jeunes et par rapport aux femmes du même âge. En l'absence d'autre explication, il faut envisager ici un sous-enregistrement des hommes de ce groupe d'âges.

Graphique 2.1  
Pyramide des âges de la population



Le tableau 2.2 présente la répartition de la population par grands groupes d'âges à différentes dates. De ce tableau, il ressort que la part des jeunes de moins de 15 ans dans la population est restée stable entre 1988 et 1994 et qu'elle a ensuite légèrement diminué pour s'établir à 44 % en 1998-99. Les adultes de 15-64 ans représentent un peu plus de la moitié de la population totale (53 %) et leur part a légèrement augmenté dans la population depuis le RGPH de 1988, date à laquelle ils représentaient 51 %. De même, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus a connu une légère augmentation, passant de 2 % en 1988 à 2,7 % en 1994 et à 3,0 % en 1998-99.

Tableau 2.2 Population (de droit) par âge selon différentes sources			
Répartition (en %) de la population par grand groupe d'âges d'après le RGPH de 1988, l'EDSCI-I de 1994 et l'EDSCI-II de 1998-99			
Groupe d'âges	RGPH 1988	EDSCI-I 1994	EDSCI-II 1998-99
<15 ans	46,8	46,6	44,1
15-64	51,1	50,7	52,8
65 ou plus	2,1	2,7	3,0
Total	100,0	100,0	100,0

## 2.1.2 Taille et composition des ménages

Les données du tableau 2.3 montrent qu'en Côte d'Ivoire, plus de quatre ménages sur cinq (86 %) sont dirigés par des hommes et que 14 % des ménages ont à leur tête une femme. Cette situation n'a guère connu de changement depuis 1994 puisque à cette date, ces proportions étaient respectivement de 85 % et de 15 %. De plus, on peut noter que les femmes chefs de ménage sont, proportionnellement, plus nombreuses en milieu urbain (16 %) qu'en milieu rural (13 %).

Caractéristique	Abidjan	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
<b>Chef de ménage</b>					
Homme	83,9	83,9	83,9	86,7	85,6
Femme	16,1	16,1	16,1	13,3	14,4
<b>Nombre de membres habituels</b>					
1	11,0	15,2	12,9	10,8	11,7
2	13,5	12,4	13,0	9,3	10,8
3	14,3	11,7	13,1	9,8	11,2
4	10,3	10,3	10,3	9,3	9,7
5	11,7	7,8	9,9	10,3	10,1
6	8,4	8,9	8,6	9,7	9,3
7	7,6	8,0	7,7	6,3	6,9
8	4,6	6,2	5,4	6,6	6,1
9 ou plus	18,8	19,2	19,0	27,5	24,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Taille moyenne</b>	5,6	5,6	5,6	6,6	6,2

La répartition des ménages selon leur taille fait apparaître qu'environ un ménage sur huit (12 %) est composé d'une seule personne et 42 % comptent de 2 à 5 personnes. Les ménages de grande taille (six personnes ou plus) représentent 46 % dont un peu plus de la moitié (24 %) comptent 9 personnes ou plus. C'est en milieu rural (28 %) que ces ménages de très grande taille sont les plus fréquents. En moyenne, un ménage compte 6,2 personnes et cette taille varie de 5,6 personnes par ménage en milieu urbain à 6,6 personnes en milieu rural.

## 2.1.3 Niveau d'instruction de la population

Dans le cadre de l'enquête ménage, pour chaque membre du ménage âgé de 6 ans ou plus, on a collecté des informations sur le niveau d'instruction atteint ainsi que sur la dernière classe achevée. Tout comme à l'EDSCI-I, on a distingué 3 niveaux d'instruction : le primaire, le secondaire et le supérieur. En Côte d'Ivoire, l'âge d'entrée dans le système scolaire se situe, en principe, entre 6 et 7 ans. L'entrée en secondaire a lieu, en théorie, à 12 ans et les études durent sept ans à ce niveau, pour se terminer par le Baccalauréat. Les tableaux 2.4.1 et 2.4.2 donnent, pour chaque sexe et par âge, la répartition des membres des ménages selon le niveau d'instruction atteint.

Tableau 2.4.1 Niveau d'instruction de la population des femmes

Répartition (en %) de la population féminine (de fait) des ménages, âgée de six ans et plus, par niveau d'instruction atteint et nombre médian d'années d'instruction selon l'âge et le milieu de résidence, EDSCI-II Côte d'Ivoire 1998-99

Caractéristique	Niveau d'instruction					Total	Effectif	Nombre médian d'années
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	ND			
<b>Groupe d'âges</b>								
6-9	52,9	46,5	0,0	0,0	0,6	100,0	821	0,0
10-14	42,5	51,2	5,8	0,0	0,5	100,0	925	1,6
15-19	49,7	32,6	17,3	0,1	0,2	100,0	781	0,1
20-24	46,4	33,3	17,9	2,3	0,1	100,0	605	1,9
25-29	48,6	36,2	11,3	3,8	0,1	100,0	513	0,7
30-34	62,0	24,4	11,8	1,6	0,2	100,0	434	0,0
35-39	64,3	23,4	10,7	1,2	0,4	100,0	365	0,0
40-44	65,2	21,4	12,2	0,9	0,3	100,0	230	0,0
45-49	81,0	13,7	4,6	0,3	0,4	100,0	194	0,0
50-54	89,6	5,6	2,8	0,0	2,0	100,0	182	0,0
55-59	96,9	2,7	0,4	0,0	0,0	100,0	116	0,0
60-64	94,9	1,4	0,4	0,8	2,4	100,0	128	0,0
65 ou plus	96,6	1,7	0,3	0,2	1,2	100,0	187	0,0
<b>Milieu de résidence</b>								
Abidjan	33,8	41,0	21,4	3,6	0,2	100,0	1 156	3,0
Autres villes	52,8	32,3	13,3	0,7	1,0	100,0	943	0,0
Ensemble urbain	42,4	37,1	17,7	2,3	0,5	100,0	2 099	1,7
Rural	66,4	29,6	3,4	0,1	0,5	100,0	3 394	0,0
Ensemble <sup>1</sup>	57,2	32,5	8,9	0,9	0,5	100,0	5 493	0,0

<sup>1</sup> Y compris les "non-déterminés"

Au niveau de l'ensemble du pays et tous âges confondus, à partir de 6 ans, plus de deux hommes sur cinq (44 %) et plus d'une femme sur deux (57 %) sont sans instruction. Le nombre médian d'années achevées dans le système scolaire est de 1,0 pour les hommes et de 0,0 pour les femmes. Les résultats mettent donc en évidence un faible niveau d'instruction de la population ivoirienne ainsi que la persistance d'écarts entre les hommes et les femmes. Néanmoins, par rapport aux résultats de 1994, on constate une diminution de la proportion de femmes sans instruction : de 62 %, la proportion est passée à 57 %. Cette amélioration du niveau d'instruction des femmes est particulièrement perceptible dans le groupe d'âges 6-9 ans où les proportions de femmes ayant atteint un niveau primaire sont passées de 43 % en 1994 à 47 % en 1998-99. Par contre, en ce qui concerne les hommes, l'amélioration est beaucoup moins importante puisque, au niveau global, les proportions de ceux n'ayant pas d'instruction sont restées quasiment stables, passant de 45 % en 1994 à 44 % en 1998-99; concernant les proportions d'hommes ayant le niveau primaire, elles sont passées de 35 % à 36 %. Aux niveaux secondaire et supérieur, on constate une très légère diminution, quel que soit le sexe. Environ un homme sur six (16 %) et seulement 9 % des femmes ont un niveau secondaire. Lors de la précédente enquête, les proportions étaient de 18 % chez les hommes et 8 % chez les femmes. Enfin, 3 % des hommes et moins d'1 % des femmes ont atteint un niveau d'instruction supérieure.

Du point de vue de l'âge, on constate tout d'abord que c'est dans le groupe d'âges 10-14 ans que la proportion de ceux et de celles n'ayant pas d'instruction est la plus faible (27 % des hommes et 43 % des femmes). Cette proportion diminue régulièrement des générations les plus anciennes aux plus jeunes, passant de 96 % chez les hommes de 65 ans ou plus à 27 % à 10-14 ans. Chez les femmes de 65 ans ou plus, 97 % n'avaient aucune instruction, mais cette proportion diminue régulièrement pour atteindre 43 % à 10-14 ans. Cette diminution des proportions de personnes sans instruction résulte en fait d'une amélioration progressive de l'instruction au fil des générations. Cependant, à 6-9 ans, âges auxquels les enfants devraient déjà être

dans le système éducatif, 44 % des garçons et 53 % des filles n'ont toujours pas d'instruction, ce qui signifie probablement qu'une partie importante des enfants entrent tardivement dans le système éducatif.

Tableau 2.4.2 Niveau d'instruction de la population des hommes

Répartition (en %) de la population masculine (de fait) des ménages, âgée de six ans et plus, par niveau d'instruction atteint et nombre médian d'années d'instruction selon l'âge et le milieu de résidence, EDSCI-II Côte d'Ivoire 1998-99

Caractéristique	Niveau d'instruction					Total	Effectif	Nombre médian d'années
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	ND			
<b>Groupe d'âges</b>								
6-9	44,3	54,9	0,0	0,0	0,8	100,0	791	0,0
10-14	27,0	66,6	5,7	0,0	0,7	100,0	935	2,7
15-19	34,2	36,0	29,1	0,5	0,2	100,0	608	4,3
20-24	37,2	30,0	25,9	6,4	0,4	100,0	546	4,2
25-29	36,2	25,7	30,2	7,6	0,3	100,0	470	5,3
30-34	48,0	21,9	23,1	6,1	0,9	100,0	412	1,6
35-39	45,6	22,4	25,8	5,7	0,5	100,0	321	3,2
40-44	52,1	19,5	22,9	4,5	1,0	100,0	248	0,0
45-49	50,6	16,8	23,4	8,4	0,7	100,0	187	0,0
50-54	62,9	14,8	17,9	3,7	0,7	100,0	168	0,0
55-59	72,4	16,9	5,7	1,8	3,2	100,0	113	0,0
60-64	90,7	6,9	1,4	1,0	0,0	100,0	118	0,0
65 ou plus	96,2	1,6	1,0	0,6	0,6	100,0	186	0,0
<b>Milieu de résidence</b>								
Abidjan	23,4	34,0	31,8	9,9	0,8	100,0	1 073	5,3
Autres villes	38,2	32,7	24,7	3,1	1,4	100,0	803	2,8
Ensemble urbain	29,7	33,5	28,8	7,0	1,1	100,0	1 876	4,6
Rural	51,7	38,1	9,0	0,7	0,4	100,0	3 229	0,0
Ensemble <sup>1</sup>	43,6	36,4	16,3	3,0	0,7	100,0	5 105	1,0

<sup>1</sup> Y compris les "non-déterminés"

Le niveau d'instruction atteint varie selon le milieu et la région de résidence. C'est dans les zones rurales que les proportions de personnes n'ayant pas d'instruction sont les plus élevées (52 % des hommes et 66 % des femmes); dans les Autres Villes, on compte 38 % d'hommes et 53 % de femmes sans d'instruction; enfin, c'est en Abidjan que la proportion de personnes sans instruction est la plus faible : 23 % des hommes et 34 % des femmes.

En outre, des questions relatives à la fréquentation scolaire ont été posées à toutes les personnes âgées de 6 à 24 ans. Ces questions ont permis de calculer des taux de scolarisation<sup>2</sup> qui donnent une indication sur l'accès au système éducatif. Ces taux par sexe et par milieu de résidence selon les groupes d'âges figurent au tableau 2.5 et sont représentés au graphique 2.2. Au niveau national, le taux de scolarisation est de 50 % chez les enfants de 6-10 ans et c'est à 11-15 ans qu'il est le plus élevé (51 %), ces âges sont ceux qui correspondent, à la fois, au niveau primaire et au premier cycle du secondaire. À 16-20 ans, âges correspondant, en principe, au second cycle du secondaire, ce taux tombe à 20 % et, à 21-24 ans, il n'est plus que de 11 %. Par rapport à la précédente enquête, on constate que le taux de scolarisation à 6-15 ans a légèrement augmenté (48 % contre 50 %); par contre, entre 16 et 20 ans, il a diminué : de 23 % à 16-20 ans il est passé à 20 %. Le taux de scolarité à 21-24 ans est resté stable (11 %).

<sup>2</sup> Rapport du nombre de personnes d'un groupe d'âges donné fréquentant actuellement un établissement scolaire à la population totale de ce groupe d'âges.

Tableau 2.5 Taux de scolarisation

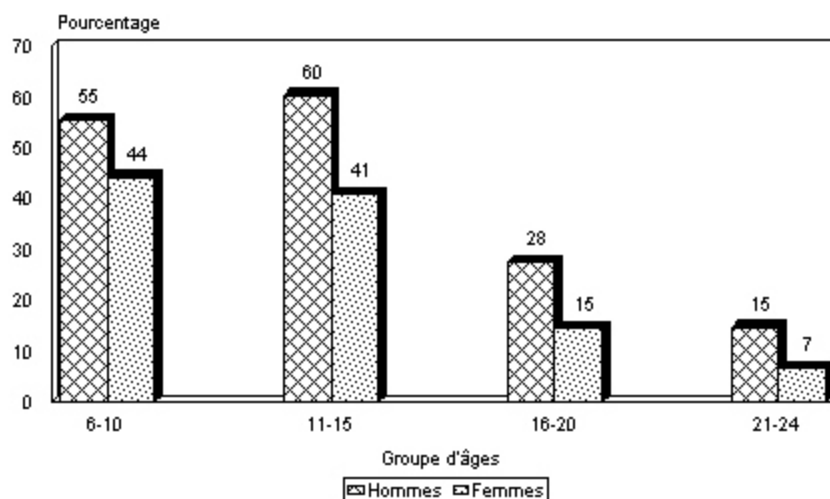
Proportion de la population (de fait) des ménages, âgée de 6 à 24 ans, fréquentant un établissement scolaire, par âge, selon le sexe et le milieu de résidence, EDSCI-II Côte d'Ivoire 1998-99

Groupe d'âges	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
6-10	67,0	51,2	55,4	55,3	38,4	44,3	60,2	45,0	49,7
11-15	69,4	56,1	60,3	46,1	36,9	40,8	56,1	47,2	50,5
6-15	68,2	53,3	57,7	50,8	37,8	42,7	58,2	45,9	50,1
16-20	42,9	16,2	27,6	25,7	4,7	14,5	32,9	10,0	20,3
21-24	29,3	2,4	14,8	12,1	1,6	6,7	20,2	2,0	10,7

On constate par ailleurs que le taux de scolarisation est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural et que les écarts se creusent avec l'âge. En effet, à 6-15 ans, le taux est de 58 % en milieu urbain contre 46 % en milieu rural. Entre 16 et 20 ans, en milieu urbain, un tiers des jeunes de 16-20 ans sont scolarisés contre un sur dix (10 %) en milieu rural et, à 21-24 ans, ces taux sont, respectivement, de 20 % contre 2 %. Ces disparités concernant l'accès à l'instruction s'expliquent, en grande partie, par une plus grande facilité d'accès à l'école des enfants du milieu urbain par rapport à ceux du milieu rural.

Comme on pouvait s'y attendre, les taux de scolarisation des filles, quel que soit le milieu et l'âge, sont toujours inférieurs à ceux des garçons (graphique 2.2). En effet, à 6-15 ans, le taux de scolarisation des garçons est de 58 % contre 43 % chez les filles. Cet écart se creuse au fur et à mesure que l'âge (et donc, le niveau d'études) augmente : à 16-20 ans, 28 % des garçons sont toujours scolarisés contre seulement 15 % des filles et, à 21-24 ans, ce taux est de 15 % chez les garçons contre à peine 7 % chez les filles.

Graphique 2.2  
Taux de scolarisation



EDSCI-II 1998-99

## 2.1.4 Caractéristiques des logements et biens possédés par le ménage

Lors de l'enquête ménage, on a recueilli des informations sur les caractéristiques des logements (utilisation de l'électricité, approvisionnement en eau, type de toilettes, matériau du sol, etc.) ainsi que sur la possession de certains biens en vue de mesurer le niveau socio-économique et le niveau de confort du ménage.

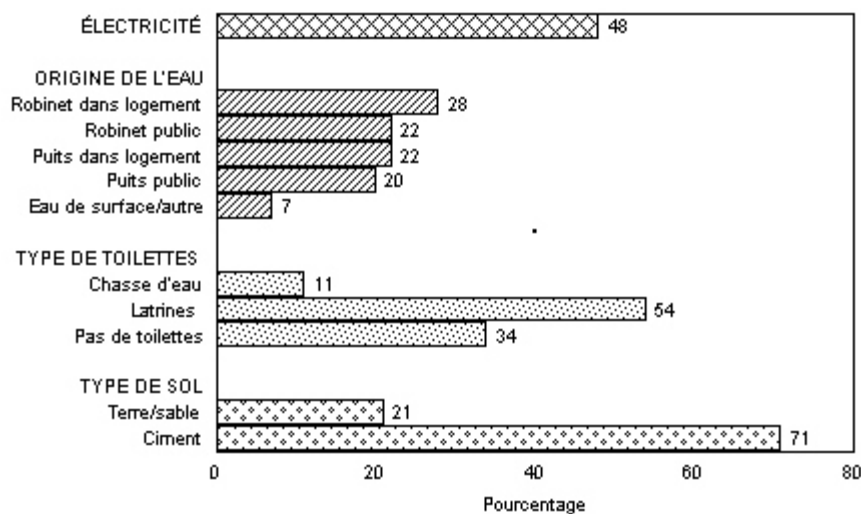
Selon les résultats présentés au tableau 2.6 et au graphique 2.3, on constate qu'environ un ménage sur deux (48 %) dispose de l'électricité. Par rapport à l'EDSCI-I de 1994, cette proportion a nettement augmenté puisque, à cette date, l'électricité n'était disponible que pour 37 % des ménages. Cependant, cette

Tableau 2.6 Caractéristiques des logements					
Répartition (en %) des ménages par caractéristiques des logements, selon le milieu de résidence, EDSCI-II Côte d'Ivoire 1998-99					
Caractéristique des logements	Abidjan	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
<b>Électricité</b>					
Non	9,2	19,7	14,0	77,5	51,7
Oui	90,6	80,2	85,9	22,5	48,2
ND	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Approvisionnement en eau à boire</b>					
Robinet dans le logement/cour/parcelle	70,9	45,0	59,2	6,3	27,7
Robinet public	27,0	11,2	19,9	24,1	22,4
Puits dans le logement/cour parcelle	1,8	33,3	16,1	26,1	22,0
Puits public	0,3	9,7	4,5	31,1	20,3
Source	0,0	0,0	0,0	9,0	5,3
Rivière/ruisseau	0,0	0,0	0,0	2,7	1,6
Mare/lac/barrage	0,0	0,0	0,0	0,5	0,4
Autre	0,0	0,5	0,2	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Temps nécessaire pour s'approvisionner en eau</b>					
Moins de 15 minutes (en %)	95,1	96,4	95,7	65,6	77,8
<b>Type de toilettes</b>					
Chasse d'eau	34,4	13,0	24,7	2,1	11,3
Latrines sommaires	37,1	60,2	47,5	35,7	40,5
Latrines améliorées	25,3	22,2	23,9	6,7	13,7
Pas de toilettes/nature	3,1	4,3	3,6	55,3	34,4
ND	0,1	0,3	0,2	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Type de sol</b>					
Terre/sable	0,3	1,5	0,8	34,1	20,6
Bois/palmes/bambous	0,9	0,0	0,5	0,3	0,4
Carrelage	18,8	9,6	14,6	2,3	7,3
Ciment	76,1	88,4	81,7	62,9	70,5
Autre matériau fini	3,9	0,3	2,3	0,4	1,2
ND	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Nombre de personnes par pièce utilisée pour dormir</b>					
1-2	55,0	63,4	58,8	60,5	59,8
3-4	37,1	29,7	33,8	33,2	33,5
5-6	7,1	3,8	5,6	4,4	4,9
7 ou plus	0,8	2,4	1,5	1,7	1,6
ND	0,0	0,7	0,3	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moyenne	2,7	2,5	2,6	2,6	2,6
Effectif de ménages	471	389	860	1 262	2 122

amélioration n'a pas permis de supprimer les écarts, toujours importants, entre les milieux de résidence, en particulier entre le milieu rural et le reste du pays. En effet, plus de quatre ménages urbains sur cinq (86 %) sont desservis par le réseau électrique contre seulement un peu plus d'un ménage rural sur cinq (23 %). En Abidjan, la quasi-totalité (91 %) des ménages disposent de l'électricité.

Par ailleurs, en ce qui concerne le type d'approvisionnement en eau, les résultats montrent qu'au niveau global, plus d'un quart des ménages (28 %) disposent d'un robinet dans le logement ou dans la cour. Depuis 1994, cette proportion a augmenté puisqu'à cette date, seulement 23 % des ménages utilisaient de l'eau qui provenait d'un robinet. D'autre part, environ un ménage sur cinq (22 %) s'approvisionne à un robinet public; une même proportion de ménages dispose d'un puits dans le logement. Pour un ménage sur cinq (20 %), l'eau utilisée pour la consommation provient d'un puits public. Enfin, 7 % des ménages utilisent l'eau de surface. En outre, on constate que la principale source d'approvisionnement en eau varie fortement selon le milieu de résidence. En milieu urbain, 59 % des ménages disposent d'un robinet dans le logement et 20 % utilisent l'eau d'un robinet public; en milieu rural, ces proportions sont respectivement de 6 % et 24 %. Près d'un tiers des ménages du milieu rural, utilisent de l'eau provenant de puits publics et 12 % utilisent de l'eau de surface.

Graphique 2.3  
Caractéristiques des logements



EDSC-II 1996-99

En ce qui concerne le temps nécessaire pour s'approvisionner en eau, on constate que plus des trois quarts (78 %) des ménages mettent moins de 15 minutes. Cette proportion varie de 96 % en urbain à 66 % en rural.

Les trois quarts des ménages ivoiriens (75 %) ne disposent pas de toilettes adéquates, puisque 41 % utilisent des installations sanitaires sommaires et 34 % ne disposent d'aucun type de toilettes. Seulement 14 % des ménages utilisent des latrines améliorées et 11 % disposent de toilettes avec chasse d'eau. Les différences entre milieux de résidence sont très importantes : en milieu rural, plus de la moitié des ménages (55 %) ne possèdent pas de toilettes; cette proportion n'est que de 4 % en milieu urbain où le type de toilettes le plus fréquent est les latrines sommaires (48 %). C'est en Abidjan que les ménages disposant de chasse d'eau sont proportionnellement les plus nombreux (34 %).



En ce qui concerne le type de sol des logements, les résultats montrent que 71 % des ménages vivent dans des logements dont le sol est en ciment. Cette proportion varie d'un minimum de 63 % en rural, où plus d'un tiers des ménages (34 %) ont un sol en terre/sable, à un maximum de 88 % dans les Autres Villes.

Le nombre de personnes qui dorment dans une même pièce fournit une indication sur le niveau de promiscuité, qui est lié à la situation socio-économique du ménage. En effet, plus le ménage est pauvre, moins il dispose d'espace pour vivre et, en cas de maladie, plus le risque de contagion dans le ménage est important. Le tableau 2.6 montre que, dans 60 % des cas, une ou deux personnes dorment dans une même pièce et que, dans 34 % des cas, trois ou quatre personnes dorment dans une même pièce. De plus, dans 5 % des ménages, on constate que cinq ou six personnes partagent la même pièce et, dans 2 % des cas, sept personnes ou plus dorment dans une même pièce. En moyenne, 2,6 personnes dorment dans une même pièce. Cet indicateur ne varie pas quel que soit le milieu de résidence et, de plus, il est demeuré constant depuis l'EDSCI-I de 1994.

### 2.1.5 Biens possédés par le ménage

Les questions posées sur les biens de consommation durables des ménages ont porté sur la possession d'un poste radio, d'un poste téléviseur, d'un téléphone, d'un réfrigérateur et de certains moyens de transport tels que la bicyclette, la motocyclette, la voiture. Le tableau 2.7 présente les proportions de ménages possédant ces biens, selon le milieu de résidence. Tout d'abord, au niveau national, on constate que 21 % des ménages ont déclaré ne rien posséder. Cette proportion varie d'un maximum de 26 % en milieu rural à un minimum de 12 % en Abidjan.

Biens durables	Abidjan	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
Radio	79,7	71,5	76,0	59,2	66,0
Télévision	56,0	46,0	51,4	13,3	28,7
Téléphone	13,2	6,5	10,2	1,6	5,1
Réfrigérateur	33,4	25,3	29,7	6,0	15,6
Réchaud/cuisinière	43,2	16,6	31,2	4,6	15,3
Bicyclette	5,1	17,2	10,5	42,5	29,6
Motocyclette	1,6	18,1	9,1	14,4	12,2
Voiture	11,3	7,1	9,4	2,9	5,5
Aucun	11,7	18,6	14,8	25,5	21,2
Effectif de ménages	471	389	860	1 262	2 122

La radio est le bien le plus répandu parmi les ménages ivoiriens (66 %), aussi bien en milieu urbain (76 %) qu'en milieu rural (59 %). De plus, au niveau national, on constate que 29 % des ménages possèdent un poste téléviseur : c'est en Abidjan que cette proportion est la plus élevée (56 %) et en milieu rural qu'elle est la plus faible (13 %). Après la radio et la télévision, c'est la bicyclette qui a été le bien le plus fréquemment cité : 30 % des ménages ayant déclaré en posséder une; cette proportion est plus élevée en milieu rural que dans le reste du pays (43 %). Dans environ 16 % des cas, les ménages ont déclaré posséder un réfrigérateur mais ce bien de consommation est beaucoup plus répandu en milieu urbain qu'en milieu rural (30 % contre 6 %). Il en est de même du réchaud/cuisinière (31 % contre 5 %). Enfin la voiture et surtout le téléphone restent le privilège d'une faible proportion de ménages (respectivement 6 % et 5 %), en particulier de ménages vivant en Abidjan où 13 % ont déclaré posséder un téléphone et 11 % une voiture; par comparaison, en milieu rural, ces proportions sont respectivement de 2 % et de 3 %.

## 2.2 ENQUÊTE INDIVIDUELLE

L'étude des caractéristiques socio-économiques des personnes enquêtées est essentielle pour comprendre et expliquer les comportements en matière de fécondité, de contraception, d'hygiène, de nutrition et d'utilisation des services. Le questionnaire individuel a permis de recueillir quelques-unes de ces caractéristiques tels que l'âge, le milieu de résidence, le niveau d'instruction, l'état matrimonial et la religion. Cette section présente les caractéristiques des femmes et des hommes enquêtés, caractéristiques qui, dans la suite de l'analyse, seront utilisées comme variables de classification de la plupart des phénomènes étudiés. Par ailleurs, cette section porte aussi sur l'accès aux média des femmes et des hommes, ce qui est d'une importance particulière pour la mise en place des programmes de planification familiale et de santé. Enfin, une section particulière sera consacrée à l'activité économique des enquêtés.

### 2.2.1 Caractéristiques socio-démographiques des enquêtés

L'âge, variable fondamentale de l'analyse des phénomènes démographiques, est l'une des informations les plus difficiles à obtenir lorsque l'enregistrement des événements, en particulier les naissances, n'est pas généralisé. De ce fait, un soin particulier a été accordé à son estimation au moment de l'enquête individuelle. On demandait d'abord aux femmes et aux hommes leur date de naissance, puis leur âge. Lorsque la date de naissance et l'âge étaient obtenus, l'enquêtrice contrôlait la cohérence des deux informations. Dans le cas où l'enquêté ne connaissait pas sa date de naissance ou son âge, l'enquêtrice essayait d'obtenir un document officiel (carte d'identité, acte de naissance, etc.) où figure la date de naissance. Lorsqu'aucun document n'était disponible, l'enquêtrice devait estimer l'âge de la femme ou de l'homme, soit par comparaison avec l'âge d'autres membres du ménage, soit par déduction à partir de certains événements marquants (mariage, décès, etc.) de l'enquêté, ou encore en utilisant le calendrier historique.

La distribution des femmes de 15-49 ans par groupe d'âges quinquennal présente une allure assez régulière (tableau 2.8), les proportions des femmes de chaque groupe d'âges diminuant régulièrement au fur et à mesure que l'on avance vers les âges élevés, passant de 26 % entre 15-19 ans à 14 % à 30-34 ans et à 6 % à 45-49 ans. On observe également que près des deux tiers des femmes (61 %) sont âgées de moins de 30 ans.

Pour être sélectionnés en vue de l'enquête individuelle, les hommes devaient être âgés de 15 à 59 ans. Plus de la moitié des hommes enquêtés ont moins de 30 ans (53 %). La structure de cette population présente, comme pour les femmes, une allure qui se rétrécit régulièrement, passant de 20 % dans la tranche d'âges 15-19 ans à 7 % à 45-49 ans.

Concernant l'état matrimonial (graphique 2.4), précisons que, dans le cadre de l'EDSCI-II, ont été considérés en union tous les hommes et toutes les femmes mariés, de façon formelle ou non, ainsi que ceux vivant en union consensuelle. Selon cette définition, on constate que la majorité des femmes (61 %) étaient en union au moment de l'enquête. À l'inverse, seulement 30 % étaient célibataires. Cette proportion est en légère augmentation par rapport à 1994 où elle n'était que de 26 %. La proportion de femmes en rupture d'union (veuves, divorcées, séparées) représente 8 % des enquêtées. Chez les hommes, on observe une répartition de même type mais avec une proportion de célibataires (47 %) beaucoup plus élevée que chez les femmes (30 %), du fait d'un âge à l'union beaucoup plus tardif chez les hommes que chez les femmes. Chez les hommes, 48 % étaient en union au moment de l'enquête. Enfin, on remarque que la proportion d'hommes en rupture d'union (5 %) est plus faible que chez les femmes (8 %); ce résultat s'explique, en partie, par la polygamie ainsi que par la facilité de remariage des hommes divorcés et veufs, surtout aux âges avancés.

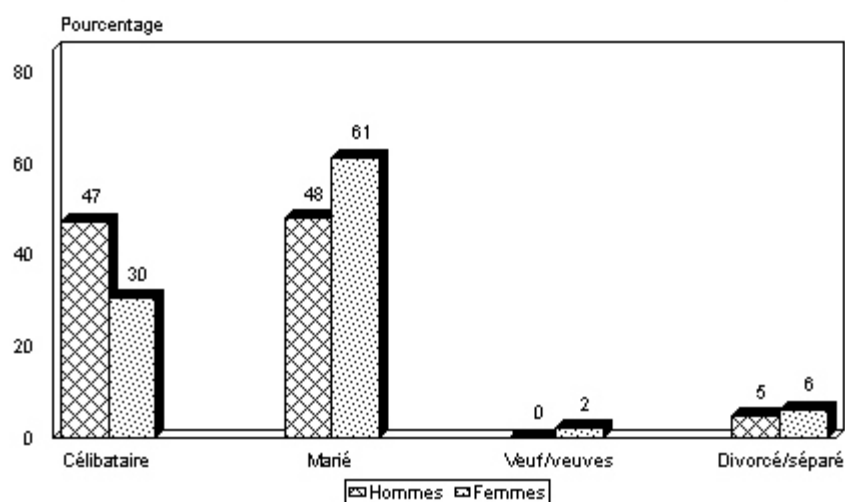
**Tableau 2.8 Caractéristiques socio-démographiques des enquêtés**

Répartition (en %) des femmes et des hommes enquêtés par âge, état matrimonial, milieu de résidence, niveau d'instruction, religion, et ethnie, EDSCI-II Côte d'Ivoire 1998-99

Caractéristique socio-démographique	Femmes			Hommes		
	Pourcentage pondéré	Effectif		Pourcentage pondéré	Effectif	
		Pondéré	Non pondéré		Pondéré	Non pondéré
<b>Âge des enquêt(é)s</b>						
15-19	25,5	775	804	20,3	180	176
20-24	19,0	577	625	17,8	158	165
25-29	16,5	501	500	15,1	134	142
30-34	13,8	419	399	13,1	116	116
35-39	11,5	349	324	9,4	83	89
40-44	7,6	230	227	7,6	67	65
45-49	6,2	188	161	6,8	60	57
50-54	NA	NA	NA	5,9	52	45
55-59	NA	NA	NA	3,9	35	31
<b>État matrimonial actuel</b>						
Jamais marié	30,4	925	1 064	47,3	419	439
En union	61,3	1 863	1 716	48,0	425	403
Veuf	2,0	62	59	0,0	0	0
Divorcé/séparé	6,2	190	201	4,7	42	44
<b>Milieu de résidence</b>						
Abidjan	25,2	766	1 154	26,2	233	342
Autres villes	16,7	508	913	16,2	144	242
Ensemble urbain	41,9	1 275	2 067	42,5	376	584
Rural	58,1	1 765	973	57,5	510	302
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	55,9	1 700	1 506	40,1	355	296
Primaire	28,8	875	892	24,7	219	211
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	10,9	332	440	19,8	175	192
Secondaire 2 <sup>e</sup> cycle	2,9	87	129	9,8	87	114
Supérieur	1,5	47	73	5,7	50	73
<b>Religion</b>						
Catholique	24,3	740	792	24,8	219	246
Protestante	16,3	496	519	12,9	115	118
Musulmane	34,7	1 054	1 125	37,7	334	328
Traditionnelle/Autre	24,7	750	604	24,6	218	194
<b>Ethnie</b>						
Akan	29,8	907	946	NA	NA	NA
Krou	11,0	335	356	NA	NA	NA
Mandé du Nord	12,1	366	404	NA	NA	NA
Mandé du Sud	10,3	313	251	NA	NA	NA
Gur	14,6	442	390	NA	NA	NA
Autres	22,2	676	693	NA	NA	NA
Ensemble	100,0	3 040	3 040	100,0	886	886

NA = Non applicable

Graphique 2.4  
État matrimonial  
(femmes de 15-49 ans et hommes de 15-59 ans)



EDSC-HI 1988-99

En ce qui concerne la répartition de la population selon le milieu de résidence, on constate que plus de la moitié des hommes et des femmes vivent en milieu rural (58 % dans les deux cas) et qu'Abidjan concentre environ un quart de la population.

Selon les données recueillies sur la religion pratiquée, on constate que plus d'une Ivoirienne sur trois (35 %) est musulmane; chez les hommes, cette proportion est de 38 %. Les Catholiques représentent un quart de la population (24 % chez les femmes et 25 % chez les hommes). Un quart des Ivoiriens et des Ivoiriennes ont déclaré pratiquer une religion traditionnelle et enfin 16 % des femmes et 13 % des hommes sont protestants.

Concernant l'ethnie<sup>3</sup>, le grand groupe le plus représenté est celui des Akans qui regroupe 30 % des femmes. Les Gur regroupent ensuite 15 %, suivi des Mandé du Nord (12 %) des Krou (11 %) et enfin des Mandé du Sud (10 %).

En ce qui concerne le niveau d'instruction, les données du tableau 2.9 montrent que 56 % des femmes de 15-49 ans et 40 % des hommes de 15-59 ans n'ont jamais fréquenté l'école. Par ailleurs, 29 % des femmes et 25 % des hommes ont un niveau primaire. Les femmes ayant un niveau d'instruction secondaire ne représentent que 14 % alors que cette proportion atteint 30 % chez les hommes. Enfin, 2 % des femmes ont un niveau d'études supérieures contre 6 % des hommes.

Selon les données du tableau 2.9, on constate que la proportion des femmes sans instruction diminue au fil des générations, passant de 82 % chez les femmes de 45-49 ans à 51 % dans le groupe d'âges 15-19 ans. Corrélativement, les proportions de femmes ayant un niveau d'instruction primaire augmentent au fil des générations : de 13 % dans le groupe d'âges 45-49 ans, la proportion atteint 31 % à 15-19 ans. La proportion de femmes ayant atteint le niveau secondaire reste faible (14 %), mais cependant, elle augmente également des générations les plus anciennes aux plus jeunes, passant de 5 % chez les femmes âgées de

<sup>3</sup> La question sur l'ethnie n'a pas été posée aux hommes.

Tableau 2.9 Niveau d'instruction des femmes et des hommes enquêtés

Répartition (en %) des femmes et des hommes par niveau d'instruction atteint, selon le groupe d'âges et le milieu de résidence, EDSCI-II Côte d'Ivoire 1998-99

Caractéristique	Niveau d'instruction des femmes						Niveau d'instruction des hommes					
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total	Effectif	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total	Effectif
<b>Groupe d'âges</b>												
15-19	51,3	31,2	17,4	0,1	100,0	775	31,5	32,6	35,2	0,7	100,0	180
20-24	47,0	32,8	17,7	2,5	100,0	577	33,7	28,3	28,2	9,7	100,0	158
25-29	47,2	37,7	11,4	3,7	100,0	501	35,8	22,3	32,0	10,0	100,0	134
30-34	61,2	25,0	12,4	1,3	100,0	419	43,3	23,7	24,3	8,7	100,0	116
35-39	67,6	20,6	10,4	1,5	100,0	349	30,9	26,3	38,9	3,9	100,0	83
40-44	64,3	23,3	11,8	0,6	100,0	230	51,2	20,7	25,3	2,8	100,0	67
45-49	81,8	13,3	4,6	0,3	100,0	188	51,5	16,6	29,0	2,9	100,0	60
50-54	NA	NA	NA	NA	NA	0	58,2	11,9	26,1	3,8	100,0	52
55-59	NA	NA	NA	NA	NA	0	72,8	17,3	6,3	3,7	100,0	35
<b>Milieu de résidence</b>												
Abidjan	33,3	33,8	27,7	5,2	100,0	766	19,5	23,6	41,8	15,0	100,0	233
Autres villes	52,9	25,6	20,5	1,0	100,0	508	31,2	21,2	41,6	6,0	100,0	144
Ensemble urbain	41,1	30,5	24,9	3,5	100,0	1 275	24,0	22,7	41,7	11,6	100,0	376
Rural	66,6	27,5	5,8	0,1	100,0	1 765	52,0	26,2	20,5	1,3	100,0	510
Ensemble	55,9	28,8	13,8	1,5	100,0	3 040	40,1	24,7	29,5	5,7	100,0	886

NA = Non applicable

45-49 ans à 18 % chez celles de 20-24 ans. Selon le milieu de résidence, on constate que 28 % des femmes du milieu rural ont atteint le niveau d'instruction primaire, contre 31 % en milieu urbain. C'est en Abidjan que la proportion de femmes ayant un niveau secondaire est la plus élevée (28 %).

Chez les hommes, 60 % ont fréquenté l'école et 25 % ont atteint le niveau d'instruction primaire. Tout comme chez les femmes, les proportions d'hommes instruits sont plus élevées parmi les jeunes générations que parmi les plus âgées; à 55-59 ans, 73 % des hommes n'ont jamais fréquenté l'école contre 32 % pour les 15-19 ans; 17 % de ceux âgés de 55-59 ans ont un niveau primaire contre 33 % parmi ceux de 15-19 ans. Par ailleurs, en milieu rural, seulement 48 % des hommes sont allés à l'école contre 76 % en milieu urbain.

Le tableau 2.10 présente la répartition des femmes de 15-24 ans qui ont fréquenté l'école selon qu'elles la fréquentaient ou non au moment de l'enquête. Dans ce tableau, figure également la répartition des femmes de 15-24 ans qui ne sont plus scolarisées selon les raisons qui les ont poussées à quitter l'école. Sur l'ensemble des femmes de 15-24 ans ayant fréquenté l'école, 74 % avaient arrêté leurs études au moment de l'enquête. La raison la plus souvent citée pour expliquer l'arrêt des études est l'échec à l'examen (27 %). En outre, près d'une femme sur cinq (19 %) a déclaré qu'elle avait dû abandonner l'école parce qu'elle ne pouvait pas payer les frais scolaires. Plus d'une femme sur dix (13 %) a déclaré avoir abandonné l'école par manque d'intérêt. Quel que soit le niveau d'instruction atteint par les femmes, on constate que c'est l'échec à l'examen qui est la raison d'abandon de l'école la plus fréquemment citée. L'impossibilité de payer l'école contribue également, de manière importante, à l'abandon scolaire. Enfin, on constate qu'un quart des femmes ayant un niveau primaire incomplet ont déclaré avoir abandonné l'école par manque d'intérêt.

**Tableau 2.10** Fréquentation scolaire et raisons de l'abandon de l'école

Répartition (en %) des femmes de 15 à 24 ans par fréquentation scolaire et raisons de l'abandon de l'école, selon le niveau d'instruction atteint, EDSCI-II Côte d'Ivoire 1998-99

Fréquentation	Niveau d'instruction				Ensemble
	Primaire incomplet	Primaire complet	Secondaire incomplet	Secondaire complet ou supérieur	
<b>Fréquente actuellement</b>					
Oui	4,1	5,8	59,7	71,1	25,6
Non	95,9	93,9	40,0	27,5	74,2
NSP/ND	0,0	0,3	0,3	1,4	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Raisons d'abandon scolaire</b>					
Fréquente actuellement	4,1	5,8	59,7	71,1	25,6
Est tombée enceinte	0,3	2,3	4,9	4,2	2,5
S'est mariée	0,3	1,8	0,8	0,0	0,8
S'occupe des enfants	0,3	1,0	0,0	0,0	0,4
Aide sa famille	3,1	1,8	0,3	0,0	1,7
Ne pouvait payer école	23,1	21,5	12,3	8,0	18,5
Avait besoin d'argent	1,9	1,4	0,0	5,5	1,3
Préférence emploi/travailler	0,7	4,6	1,0	3,8	2,0
Assez diplômée	0,7	0,4	0,3	1,7	0,6
N'a pas réussi examen	31,8	38,9	15,0	2,1	26,8
N'aimait pas l'école	25,4	9,9	3,5	0,0	13,1
École non accessible	0,5	0,0	0,0	0,0	0,2
Problèmes de santé	5,4	6,0	1,5	0,0	4,0
Autre	2,5	4,3	0,4	2,1	2,3
NSP/ND	0,0	0,3	0,3	1,4	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	253	178	220	33	684

## 2.2.2 Caractéristiques des couples

Parmi les hommes interviewés, 425 étaient en union au moment de l'enquête et, parmi ces derniers, seulement 361 ont eu leur épouse qui a également été enquêtée. Il est alors possible d'associer l'homme à sa femme et de reconstituer ainsi des couples qui, par la suite, seront étudiés du point de vue de leur convergence ou divergence d'idées en matière de planification familiale et de la dimension idéale de la famille. Il faut préciser que dans les cas où plusieurs épouses d'un même homme étaient interrogées, cet homme a été associé à chacune de ses femmes pour former autant de différents couples : c'est ainsi que 361 couples ont pu être formés. Pour cette raison, au niveau du couple, on ne compare l'homme qu'avec une seule de ses épouses. On présente ici quelques-unes des caractéristiques des 361 couples qui ont ainsi été reconstitués (tableau 2.11).

Dans la quasi-totalité des couples (94 %), le mari est plus âgé que sa femme : dans 22 % des cas, la différence d'âges est de 0-4 ans, dans 31 % des cas,

**Tableau 2.11** Caractéristiques différentielles des couples

Répartition (en %) des couples par différence d'âges entre conjoints et différence de niveau d'instruction, EDSCI-II Côte d'Ivoire 1998-99

Différence	Pourcentage	Effectif
<b>Âge</b>		
Femme plus âgée	5,7	20
Homme + âgé de :		
0-4 ans	21,6	78
5-9 ans	30,7	111
10-14 ans	22,5	81
15 ans ou plus	19,6	71
<b>Différence d'âges moyenne</b>		
1 <sup>ère</sup> femme	9,0	319
2 <sup>e</sup> femme ou+	13,6	42
Ensemble des femmes	9,6	361
<b>Niveau d'instruction</b>		
Homme et femme : aucun	44,2	159
Femme instruite, homme non	5,5	20
Homme instruit, femme non	23,4	84
Homme et femme instruits	27,0	97
Total	100,0	361

l'écart est de 5-9 ans et, pour un peu plus d'un couple sur cinq (23 %), l'écart est de 10 à 14 ans; enfin, dans 20 % des couples, le mari a, au moins, 15 ans de plus que sa femme. En moyenne, les maris ont 9,6 ans de plus que leurs femmes. Comme il fallait s'y attendre, l'écart d'âges entre conjoints est beaucoup moins important quand il s'agit d'une première épouse (9 ans) que lorsqu'il s'agit d'une deuxième épouse (13,6 ans).

Les caractéristiques selon le niveau d'instruction montrent que dans 44 % des cas, l'homme et la femme n'ont aucun niveau d'instruction. À l'opposé, dans 27 % des cas, les deux partenaires sont instruits. Lorsqu'un seul des partenaires est instruit, c'est le plus souvent l'homme (23 %) et il est rare (6 % des cas) de trouver une femme instruite mariée à un homme sans instruction.

### 2.2.3 Accès aux média

La réussite des programmes d'éducation et d'information concernant, en particulier, la planification familiale, la santé, ainsi que les IST et le sida dépendent en grande partie de l'accès des populations aux média. Les questions sur l'accès de la population aux moyens modernes d'information, que ce soit la presse audio-visuelle ou écrite sont donc d'une grande importance. Il faut rappeler qu'il n'est pas nécessaire de posséder un poste de radio ou de télévision pour recevoir les informations; de nombreuses personnes peuvent aller écouter la radio ou regarder la télévision chez des voisins. Les données du tableau 2.12 montrent que, dans l'ensemble, une femme sur trois (33 %) n'a pas accès aux média. Cette proportion a néanmoins diminué depuis 1994; à cette date, 42 % des femmes avaient déclaré n'avoir accès à aucun média. Cependant, plus d'une femme sur deux (59 %) regarde la télévision au moins une fois par semaine. Environ une femme sur

**Tableau 2.12 Accès aux média**

Pourcentage de femmes et d'hommes qui, habituellement, lisent un journal, regardent la télévision au moins une fois par jour et/ou écoutent la radio au moins une fois par jour selon certaines caractéristiques socio-démographiques (pour les femmes), EDSCI-II Côte d'Ivoire 1998-99

Caractéristique	Aucun média	Lit un journal au moins une fois/semaine	Regarde la TV au moins une fois/semaine	Écoute la radio au moins une fois/jour	Les trois média	Effectif
<b>Groupe d'âges</b>						
15-19	24,3	17,2	72,4	26,1	8,2	775
20-24	20,6	21,3	72,0	37,2	11,3	577
25-29	34,9	18,3	56,6	32,2	10,6	501
30-34	38,4	13,7	52,5	31,6	8,6	419
35-39	48,6	11,0	42,0	23,0	5,9	349
40-44	42,3	14,6	45,5	32,7	9,3	230
45-49	52,5	5,7	35,7	24,1	4,5	188
<b>Milieu de résidence</b>						
Abidjan	13,0	33,1	82,0	35,4	17,5	766
Autres villes	20,7	21,2	72,9	37,8	12,8	508
Ensemble urbain	16,1	28,4	78,4	36,4	15,7	1 275
Rural	45,5	7,2	45,3	25,4	3,9	1 765
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	49,6	0,2	43,5	17,1	0,0	1 700
Primaire	17,5	22,1	73,7	40,0	10,4	875
Secondaire ou plus	2,8	62,7	89,3	58,2	38,1	465
Ensemble des femmes	33,2	16,1	59,2	30,0	8,8	3 040
Ensemble des hommes	17,0	28,5	65,5	59,2	18,5	886

six (16 %) lit un journal au moins une fois par semaine et 30 % des femmes ont déclaré écouter la radio au moins une fois par jour. Chez les hommes, 17 % n'ont accès à aucun média, 29 % lisent un journal, 66 % regardent la télévision et 59 % écoutent la radio. Dans l'ensemble, seulement 9 % des femmes et 19 % des hommes écoutent la radio tous les jours, regardent la télévision et lisent le journal, au moins, une fois par semaine.

Chez les femmes, l'accès aux médias varie généralement avec l'âge, le milieu de résidence et le niveau d'instruction. En effet, environ une femme de 15-24 ans sur dix a accès aux trois sources d'informations, contre moins de 5 % à 45-49 ans. Par ailleurs, l'accès aux médias est beaucoup plus fréquent en milieu urbain qu'en milieu rural (respectivement, 16 % et 4 % des femmes ont accès aux trois sources d'informations). Parmi les citadines, 28 % des femmes lisent un journal, 78 % regardent la télévision, au moins, une fois par semaine et 36 % écoutent la radio, au moins, une fois par jour. En milieu rural, ces proportions sont respectivement de 7 %, 45 % et 25 %. De même, plus les femmes sont instruites, plus elles ont fréquemment accès aux médias. Parmi les enquêtées de niveau secondaire ou supérieur, 63 % lisent un journal, 89 % regardent la télévision, 58 % écoutent la radio et 38 % ont accès aux trois sources d'informations; à l'opposé, parmi les femmes sans instruction, 50 % n'ont accès à aucun média.

#### **2.2.4 Activité économique**

L'EDSCI-II a collecté des informations relatives à l'emploi des femmes et des hommes. Selon la définition adoptée dans l'enquête, est considérée comme ayant un emploi, toute personne ayant déclaré une activité régulière ou non dans le secteur formel ou informel, avec une contrepartie financière ou non. Le tableau 2.13 donne la répartition des femmes selon qu'elles ont un emploi ou non, par caractéristiques socio-démographiques.

Près d'un quart des femmes (23 %) ne travaillaient pas au moment de l'enquête : dans leur majorité (20 %) ces femmes n'avaient pas travaillé au cours des douze derniers mois; par contre une minorité (3 %) avaient occupé une activité quelconque au cours de l'année précédant l'enquête. Parmi les femmes travaillant au moment de l'enquête (77 %), environ les trois quarts (59 %) avaient travaillé toute l'année, une sur dix (10 %) était occupée à des activités saisonnières et 8 % n'occupaient qu'un emploi occasionnel.



Tableau 2.13 Emploi

Répartition (en %) des femmes selon qu'elles ont ou non un emploi et selon la durée de l'emploi, par caractéristique socio-démographique, EDSCI-II Côte d'Ivoire 1998-99

Caractéristique	Ne travaille pas au moment de l'enquête		Travaille au moment de l'enquête			Total <sup>1</sup>	Effectif
	N'a pas travaillé dans les 12 derniers mois	A travaillé dans les 12 derniers mois	Toute l'année	Saisonnièrement	Occasionnellement		
<b>Groupe d'âges</b>							
15-19	34,1	3,3	43,9	9,9	8,7	100,0	775
20-24	27,0	4,5	48,1	11,4	8,9	100,0	577
25-29	15,0	3,4	63,1	9,8	8,7	100,0	501
30-34	12,5	2,0	63,7	11,6	10,0	100,0	419
35-39	7,0	3,5	78,5	6,4	4,6	100,0	349
40-44	7,9	1,2	79,1	5,7	6,1	100,0	230
45-49	10,1	1,0	73,9	10,2	4,8	100,0	188
<b>Milieu de résidence</b>							
Abidjan	34,9	5,6	47,8	3,9	7,7	100,0	766
Autres villes	35,2	3,2	46,8	6,4	8,2	100,0	508
Ensemble urbain	35,0	4,7	47,4	4,9	7,9	100,0	1 275
Rural	9,2	2,0	67,5	13,2	8,1	100,0	1 765
<b>Niveau d'instruction</b>							
Aucun	11,9	2,5	66,6	12,3	6,7	100,0	1 700
Primaire	21,7	4,1	56,7	7,2	10,2	100,0	875
Secondaire ou plus	46,9	3,3	36,1	5,0	8,7	100,0	465
Ensemble	20,1	3,1	59,1	9,7	8,0	100,0	3 040

<sup>1</sup> Y compris les "non-déterminés"

L'analyse des résultats met en évidence des disparités selon l'âge. Comme on pouvait s'y attendre, les jeunes femmes étaient, proportionnellement, moins nombreuses à travailler au moment de l'enquête que les femmes les plus âgées : 37 % des femmes de 15-19 ans ne travaillaient pas au moment de l'enquête, contre 18 % à 25-29 ans, et 11 % à 35-39 ans. Selon le milieu de résidence, on constate que la proportion de femmes rurales occupées au moment de l'enquête est nettement supérieure à celle des femmes du milieu urbain (89 % contre 60 %). Cependant, en milieu rural, la proportion de femmes ayant déclaré travailler saisonnièrement est beaucoup plus élevée qu'en milieu urbain (13 % contre 5 %). Par ailleurs, en urbain, près de la moitié des femmes (47 %) ont déclaré travailler toute l'année, contre 68 % en milieu rural. Du point de vue de l'instruction, c'est parmi les femmes ayant, au moins, un niveau d'instruction secondaire ou plus, que la proportion de celles ne travaillant pas au moment de l'enquête est la plus élevée (50 %). À l'opposé, ce sont les femmes sans instruction qui étaient, proportionnellement, les plus nombreuses à travailler au moment de l'enquête (86 %).

Les femmes qui exercent une activité sont, dans 48 % des cas, occupées dans l'agriculture : Soit elles travaillent sur une terre familiale (32 %), soit sur leur propre terre (7 %) ou encore sur une terre louée ou appartenant à quelqu'un d'autre (4 %) (tableau 2.14). Les ventes/services (45 %) constituent le second secteur d'activité le plus important. Enfin, 4 % des femmes occupent un emploi manuel non qualifié, et seulement 3 % des femmes ont un emploi de cadre. En milieu urbain, 81 % des femmes travaillent dans le secteur des ventes et services alors qu'en milieu rural, c'est dans le secteur agricole que travaillent la majorité des femmes (68 %). Selon le niveau d'instruction, les résultats montrent que 60 % des femmes sans niveau d'instruction ont un emploi dans l'agriculture. Quand les femmes ont, au moins, un niveau primaire, dans plus de la moitié des cas, elles travaillent dans les ventes et services (57 %).

Tableau 2.14 Occupation des femmes

Répartition (en %) des femmes ayant un emploi par type d'occupation actuelle et par catégorie de terres sur lesquelles elles travaillent, selon les caractéristiques socio-démographiques, EDSCI-II Côte d'Ivoire 1998-99

Caractéristique	Occupation de l'enquêtée									Total	Effectif de femmes ayant un emploi
	Agricole				Non-agricole						
	Propre terre	Terre familiale	Terre louée	Autre	Professionnel/ Technicien/ Administration	Ventes, Services	Travail manuel non qualifié	Travail manuel qualifié	Autre		
<b>Groupe d'âges</b>											
15-19	2,6	31,9	2,6	6,4	0,5	50,4	5,6	0,0	0,0	100,0	485
20-24	5,7	25,5	3,2	5,4	1,4	51,8	7,1	0,0	0,0	100,0	395
25-29	7,5	29,3	4,5	3,7	3,3	47,6	3,8	0,2	0,1	100,0	409
30-34	7,5	28,5	5,6	5,5	5,2	45,3	2,5	0,0	0,0	100,0	358
35-39	10,0	39,1	3,1	2,9	3,5	36,6	4,0	0,0	0,8	100,0	312
40-44	10,1	33,4	4,2	6,1	6,5	38,2	1,5	0,0	0,0	100,0	209
45-49	12,8	41,4	7,6	4,6	1,6	30,3	0,5	0,0	1,1	100,0	167
<b>Milieu de résidence</b>											
Abidjan	0,2	0,8	0,5	0,2	7,5	83,7	6,9	0,2	0,3	100,0	455
Autres villes	2,5	8,1	1,9	0,9	3,1	77,8	5,6	0,0	0,0	100,0	313
Ensemble urbain	1,1	3,8	1,0	0,5	5,7	81,3	6,4	0,1	0,2	100,0	768
Rural	10,1	45,3	5,6	7,2	1,5	27,2	3,0	0,0	0,2	100,0	1 568
<b>Niveau d'instruction</b>											
Aucun	8,2	38,0	6,0	7,4	0,0	37,5	2,8	0,0	0,1	100,0	1 455
Primaire	6,2	26,7	1,0	1,2	1,6	57,0	6,3	0,0	0,0	100,0	649
Secondaire ou plus	2,9	5,3	0,8	0,0	24,5	58,5	6,4	0,3	1,3	100,0	231
Ensemble	7,1	31,6	4,1	5,0	2,9	45,0	4,1	0,0	0,2	100,0	2 336

Parmi les hommes interrogés, 84 % exerçaient une activité quelconque au moment de l'enquête (tableau 2.15). Cette proportion augmente considérablement avec l'âge passant de 75 % dans la tranche d'âges 20-24 ans à 95 % à 40-44 ans. La faible proportion de jeunes dans la vie active s'explique, en grande partie, par le fait qu'ils fréquentent encore l'école. Les hommes qui travaillaient au moment de l'enquête sont, en proportion, plus nombreux en milieu rural (91 %) qu'en milieu urbain (74 %). Par ailleurs, ceux qui sont sans instruction sont plus fréquemment actifs (97 %) que ceux qui ont le niveau d'instruction primaire (90 %) et surtout que ceux de niveau secondaire ou plus (65 %).

Au niveau national, on constate que 43 % des hommes actifs sont employés dans l'agriculture (contre 48 % des femmes), 13 % dans les ventes et services, 18 % occupent un emploi manuel non qualifié et 9 % ont des emplois de technicien ou travaillent dans l'administration. En milieu rural, 69 % des hommes sont occupés dans l'agriculture et, comme chez les femmes, c'est dans les centres urbains que la proportion d'hommes occupés dans les ventes et services (21 %) est la plus élevée.

Tableau 2.15 Occupation des hommes

Répartition (en %) des hommes selon qu'ils ont ou non un emploi, selon le type d'occupation actuelle et par catégorie de terres sur lesquelles ils travaillent, selon les caractéristiques socio-démographiques, EDSCI-II Côte d'Ivoire 1998-99

Caractéristique	Occupation de l'enquêtee										Total <sup>1</sup>	Effectif d'hommes ayant un emploi
	Ne travaille pas	Agricole				Non-agricole						
		Propre terre	Terre familiale	Terre louée	Autre	Professionnel/ Technicien/ Administration	Ventes, Services	Travail manuel non qualifié	Travail manuel qualifié	Autre		
<b>Groupe d'âges</b>												
15-19	38,7	0,3	36,0	0,9	1,6	1,7	6,2	14,2	0,4	0,0	100,0	180
20-24	25,1	2,1	26,5	3,2	5,8	4,4	11,6	20,8	0,5	0,0	100,0	158
25-29	11,0	5,0	18,0	1,8	11,1	7,6	20,7	23,3	1,5	0,0	100,0	134
30-34	2,7	10,6	15,1	5,6	13,6	13,5	21,4	17,5	0,0	0,0	100,0	116
35-39	5,3	20,3	9,0	0,8	2,0	24,2	11,6	19,3	4,6	2,9	100,0	83
40-44	5,4	21,1	12,5	3,5	8,6	14,1	16,9	17,8	0,0	0,0	100,0	67
45-49	0,8	22,4	15,1	4,0	10,4	15,8	8,6	20,2	2,8	0,0	100,0	60
50-54	5,9	29,0	19,3	4,6	12,4	10,6	13,5	4,7	0,0	0,0	100,0	52
55-59	8,2	45,8	14,6	0,0	13,1	3,7	3,5	5,7	3,4	0,0	100,0	35
<b>Milieu de résidence</b>												
Abidjan	28,7	0,5	0,6	0,9	0,6	15,9	22,0	29,2	1,2	0,3	100,0	233
Autres villes	21,4	0,8	6,8	1,9	4,9	14,9	18,4	28,7	1,7	0,0	100,0	144
Ensemble urbain	25,9	0,7	3,0	1,3	2,3	15,5	20,6	29,0	1,3	0,2	100,0	376
Rural	8,6	18,9	34,8	3,6	11,6	4,6	7,6	8,9	1,0	0,3	100,0	510
<b>Niveau d'instruction</b>												
Aucun	3,0	19,9	28,0	5,5	12,6	1,4	12,5	16,3	0,7	0,0	100,0	355
Primaire	10,0	9,3	28,9	1,9	6,4	4,0	11,0	25,9	1,5	1,1	100,0	219
Secondaire ou plus	34,9	2,5	8,3	0,0	2,9	21,8	15,4	12,9	1,3	0,0	100,0	312
Ensemble	16,0	11,1	21,3	2,7	7,6	9,3	13,1	17,5	1,1	0,3	100,0	886

<sup>1</sup> Y compris les "non-déterminés"